

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE
NGAOUNDÉRE : APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
001/AONO/CUN/SG /CIPM-
CUN/DT/2021 DU 06 MAI 2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES BOUTIQUES
(LOT 1); CONSTRUCTION,
AMENAGEMENT, RENOVATION DES
RESEAUX TELEPHONIQUES ET
MEDIAS AU COSUR (LOT 2) DANS
LA VILLE DE NGAOUNDERE,
DEPARTEMENT DE LA VINA,
REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré et du BIP DU MINEFOP de l'année 2021, le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert cité ci-dessus.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Définition des travaux :

RELATIF AUX TRAVAUX :

- DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES (LOT 1)
- CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU COSUR (LOT 2) VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

Les travaux comprennent notamment :
CONSTRUCTION DES BOUTIQUES (LOT 1)

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie et élévation ;
- Charpente – couverture ;
- Menuiserie métallique ; plomberie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- peinture

CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU COSUP (LOT 2)

- travaux d'extension de la connexion internet au Centre d'Information et d'Orientation

Professionnelles de Ngaoundéré (COSUP).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
1	CONSTRUCTION DES BOUTIQUES (LOT 1)	40 000 000
2	CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU COSUP (LOT 2)	8 000 000

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la

réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de SIX (06) mois pour tous les lots 1 et 2 .

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) ci-après définis :

N°	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	CONSTRUCTION DES BOUTIQUES (LOT 1)	Ville de Ngaoundéré
2	CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU COSUP (LOT 2)	Ville de Ngaoundéré

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de La Communauté Urbaine de Ngaoundéré « CUN » Exercice 2021 pour le Lot 1 et le BIP pour le Lot 2.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat DU MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDERE, BP : 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté ou sur le site Web de l'ARPM.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Ville DE NGAOUNDERE, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale

contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de :

N°	Intitulé du projet	Coût
1	CONSTRUCTION DES BOUTIQUES (LOT 1)	80 000 (quatre-vingt mille) F CFA
2	CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU COSUP (LOT 2)	15 000 (quinze mille) F CFA

Chaque **10. Remise des offres**

offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq(05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDERE, sis à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré au plus tard le 17 Juin 2021 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N° 001/AONO/ CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 du 06 Mai 2021 RELATIF
AUX :**

**DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES (LOT 1)
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX
TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU COSUP (LOT 2)**

**DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB: L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant de:

N°	Intitulé du projet	Coût
1	DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES (LOT 1)	800 000 (HUIT CENT MILLE) F CFA
2	CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU COSUP (LOT 2)	160 000 (CENT SOIXANTE MILLE) F CFA

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17 Juin 2021 à 16 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de délibération des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- La situation financière;
- L'expérience ;
- Le personnel ;
- Le matériel.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 7/100 ou à l'évaluation technique sera admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le

Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 06 Mai 2021
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
SALIHOU

[Télécharger le DAO](#)